

# À Saint-Elme, les posidonies résistant aux pompes

L'expérimentation, lancée sur le petit port seynois afin de repousser vers le large les posidonies mortes, a dû être suspendue faute de résultats probants. Un nettoyage classique est engagé

Ports Toulon Provence, l'autorité portuaire, fondait beaucoup d'espoirs dans la réussite de l'opération. La nature en a décidé autrement. Après seulement trois jours d'expérimentation, le syndicat mixte a décidé de suspendre l'opération consistant à repousser les posidonies mortes au large du port de Saint-Elme, à l'aide de deux pompes immergées à fort débit <sup>(1)</sup>. Du coup, décision a été prise de recourir à la méthode traditionnelle – plus longue et plus coûteuse – pour nettoyer le port. « Avec cette expérimentation, rappelle-t-on chez PTP, il s'agissait de créer un courant d'avivement artificiel dans le port afin de ramener les posidonies vers l'avant-plage. Le principe a fonctionné, mais le courant généré n'était pas assez puissant pour décoller la matière végétale du fond et la pousser vers l'extérieur ». Il faut dire que la masse des posidonies piégées dans le bassin portuaire a été, cette année, très importante (lire ci-contre). « Il s'agit d'une masse compacte et épaisse, qui a bougé sous l'effet des pompes disposées dans la partie sud du bassin portuaire, mais qui ne s'est pas décollée ».

Pourtant, l'entreprise marseillaise en charge de l'opération avait obtenu des résultats concluants avec ce même procédé dans des ports des Bouches-du-Rhône. Malheureusement, la configuration du petit port seynois n'a pas permis de par-

venir au même résultat.

Désormais, l'autorité portuaire attend le retour d'expérience de son prestataire. Pour autant, la décision semble prise de ne pas abandonner le recours aux pompes. Mais pour un autre usage. « Force est de constater que le principe de créer un courant artificiel s'avère plus adapté pour un traitement préventif que curatif », indique-t-on chez Ports Toulon Provence. Alors, « quand le port sera nettoyé, le dispositif sera calibré puis testé comme solution préventive pour s'opposer au retour des posidonies dans le port ».

## Evacuées « à l'ancienne »

Du coup, pour permettre au site de retrouver une activité maritime normale, les posidonies sont évacuées « à l'ancienne », comme PTP le fait depuis 2009. C'est-à-dire par voie terrestre, avec une pelleuse, des camions et des convois pour amener les posidonies en décharge. Déjà engagé, ce nettoyage « traditionnel » pourrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois car de nouvelles largades (ces forts coups de vent venus de la mer qui sont en grande partie responsable de l'amoncellement des posidonies à Saint-Elme) peuvent encore survenir.

Toujours est-il que « le port sera praticable pour l'été », assure le gestionnaire. Qui confirme également continuer à travailler sur ce qui serait la véritable solution à terme : la



Le courant généré par les pompes n'ayant pas réussi à décoller la masse des posidonies accumulée au fond du bassin, l'autorité portuaire revient au traditionnel nettoyage à la pelleuse. (Photo C.G.)

création d'un chenal d'avivement. « Mais pour l'heure, ce projet doit encore être affiné et concerté » (avec la Ville, les représentants des pêcheurs, les plaisanciers, etc.). Il devra, aussi, et ce n'est pas le moindre des difficultés... être financé.

M. G.  
mguillon@nicematin.fr

1. 1000 m<sup>3</sup> par heure par pompe, pour un courant de sortie estimé entre 1 à 3 m<sup>3</sup> / seconde.

## Un phénomène « exceptionnel »

Ce hiver, le phénomène d'envahissement du port par les posidonies a été, selon PTP, « précoce, brutal et d'une ampleur exceptionnelle ». En effet, les conditions météo de la mi-décembre à fin janvier ont eu pour conséquence l'apport, par les houles et les courants marins, de plusieurs milliers de tonnes de

posidonies, depuis l'avant-plage de la baie des Sablottes jusqu'à l'intérieur des bassins portuaires. PTP rappelle d'ailleurs que l'envahissement chronique du port par les posidonies « remonte à la construction de la base nautique, qui a modifié la courantologie des bassins ».